

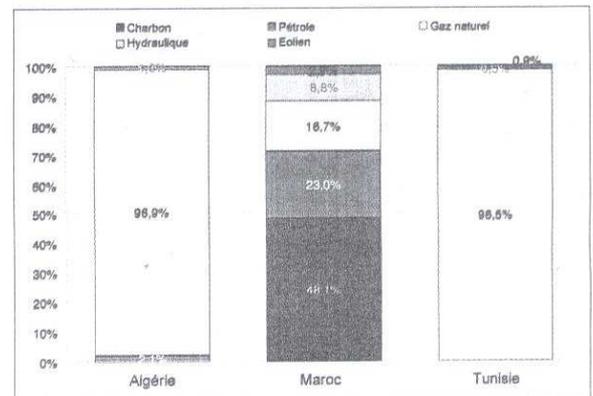
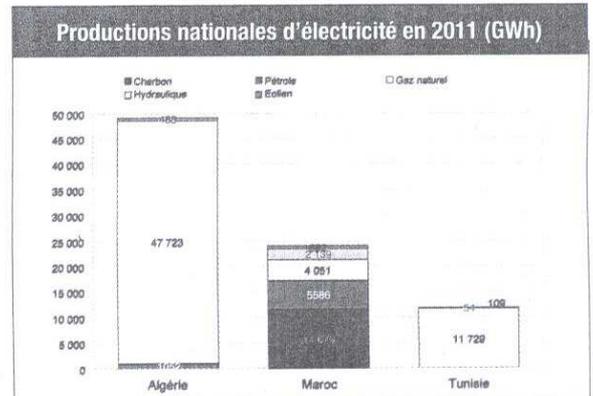
# Des échanges énergétiques au compte-gouttes

Malgré un potentiel énergétique important dans la région, les échanges énergétiques commerciaux entre les pays du Maghreb demeurent très faibles. Plusieurs recommandations sont émises pour améliorer les interconnexions énergétiques entre les cinq pays du Maghreb.

L'intégration économique régionale est tributaire des volumes des échanges commerciaux entre les pays formant un groupement régional, mais aussi du degré de maturité de leurs interconnexions énergétiques. Si l'Union européenne ou le Mercosur constituent des exemples réussis en la matière, le Maghreb, lui, souffre encore d'une très faible intégration énergétique. «Les échanges pétroliers commerciaux au Maghreb représentent 2,6% de l'ensemble de ses échanges avec l'étranger, soit 1,8 million de tonnes sur un total commercialisé de 70 millions de tonnes. De même, l'Algérie n'exporte au Maroc que 5% de ses exportations pétrolières, soit 1 million de tonnes. Même constat pour les exportations libyennes vers la Tunisie qui représentent à peine 2% des exportations pétrolières libyennes», a déclaré Abdelaziz Rassaa, consultant en questions énergétiques et ancien ministre tunisien de l'Industrie, lors du 3e forum des entrepreneurs maghrébins, le 18 février dernier à

Marrakech. L'événement a abordé plusieurs contraintes freinant une meilleure intégration maghrébine notamment celles relatives à l'intégration énergétique. «La région du Maghreb dispose d'énormes potentialités gazières et pétrolières. Malheureusement, nos échanges énergétiques profitent plus au développement du continent européen qu'à celui du Maghreb. Nous nous rencontrons plus à Berlin ou à Paris qu'au Maghreb pour parler d'efficacité énergétique, à titre d'exemple», a lancé pour sa part Said Mouline, DG de l'agence marocaine pour le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Aderee). En effet, dans un marché énergétique mondial incertain, les pays du Maghreb ont intérêt à développer des accords commerciaux durables afin d'améliorer leurs échanges énergétiques et sécuriser leurs approvisionnements. Surtout lorsqu'on sait que les pays du Maghreb connaissent des situations énergétiques différentes et contrastées, et ceci à tous les stades de la chaîne

énergétique. Il existe des écarts considérables des niveaux de consommation et d'intensité énergétique ainsi qu'au niveau du poids différent des revenus et des factures énergétiques dans l'économie. «L'accroissement de la demande d'énergie au Maghreb est un problème crucial pour la région. Celle-ci s'accroît sous l'effet d'une double croissance. D'abord démographique (+1,3% par an), ensuite économique, même si elle est considérée comme modérée par rapport à d'autres régions», déclare, lors du forum, un responsable de l'Office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE). Par rapport aux ressources énergétiques, la répartition est «très inégale par pays. Les ressources gazières sont abondantes en Algérie et en Libye, alors que le Maroc et la Tunisie disposent d'un gisement éolien important. Le Maroc dispose aussi d'un important potentiel hydraulique. Pour sa part, la Mauritanie a annoncé récemment des découvertes de gaz. En ce qui concerne les bouquets électriques, ils sont très peu diversifiés. Il existe en effet une prédominance de gaz naturel en Algérie, en Tunisie et en Libye, alors qu'en Mauritanie il y a une abondance de fioul. Pour le Maroc, les participants ont observé un recours de plus en plus important au charbon et aux énergies renouvelables. Partant, face à une demande énergétique qui va crescendo (environ +8% par an) à l'horizon 2020, les pays du Maghreb font face à plusieurs défis. Tout d'abord, il subsiste un niveau de dépendance important et très disparate d'un pays à l'autre. Le Maroc, par exemple, importe environ 97% de ses besoins éner-



gétiques. En revanche, le pétrole et le gaz représentent respectivement 97% et 95% des exportations de l'Algérie et la Libye. Ceci alors qu'un risque d'épuisement des réserves pétrolières et gazières pointe du nez. En parallèle, les pays du Maghreb font face à une forte croissance de la consommation énergétique. La demande électrique serait de 300 TWh en 2022, soit un accroissement de plus de 8% en moyenne par an. Ceci sans parler du stress hydrique qui menace la région. Résultat : une part de plus en plus importante de l'énergie consommée sera destinée à satisfaire les besoins en eau. Ainsi, «pour sécuriser l'approvisionnement en énergie tout en s'assurant de la durabilité de la croissance énergétique, le

Maghreb devra adopter une approche commune pour affronter ces défis», déclare Said Mouline. À court terme, les participants au forum des entrepreneurs maghrébins insistent sur la mise à niveau des législations et normes techniques en vue de favoriser des partenariats énergétiques. Il s'agira également de promouvoir des politiques d'efficacité énergétique ainsi que le développement des échanges énergétiques. Ces derniers devraient prendre la forme de contrats commerciaux d'échange d'électricité, des contrats commerciaux de gaz naturel et des projets de centrales électriques en partenariat maghrébin comme pour le dessalement d'eau de mer ou l'export vers l'Europe. ♦

Mohamed Amine Hafidi

## Les recommandations pour une meilleure intégration énergétique

- L'utilisation des centrales électriques les plus performantes à l'échelle régionale ou sous-régionale et l'optimisation du fonctionnement des parcs et des réseaux maghrébins.
- Le développement des interconnexions électriques et la mise en place des règles commerciales pour créer le marché maghrébin. L'intégration des réseaux gazières et l'encouragement des échanges et du swap dans la région y compris avec l'UE.

- L'approvisionnement des zones frontalières en électricité et en gaz en développant et optimisant les réseaux transfrontaliers sur une base économique et une solidarité maghrébine.
- Redynamisation des structures de concertation de l'UMA dans le domaine de l'énergie à travers des réunions annuelles des ministres en charge du secteur et semestrielles des directeurs généraux de l'Énergie.